

PROJET PASTORAL

Le projet pastoral fait partie intégrante du projet éducatif du groupe scolaire Saint Ambroise. Parce qu'il définit les orientations chrétiennes de l'établissement, et les moyens qu'il met en œuvre pour y parvenir, le projet pastoral précède et oriente tous les autres projets.

Notre Groupe Scolaire est un Etablissement Catholique d'Enseignement respectant à la fois :

- les textes officiels : ce qui implique, par le contrat d'association avec l'état, le respect des règles fixées par celui-ci sur les programmes, les horaires, la sécurité, etc, ...
- le caractère propre des Ecoles Catholiques d'Enseignement, ce qui suppose qu'une « libre » inscription vaut engagement à le respecter...

► Principes généraux :

■ Etant donnée la pluralité croissante du recrutement des élèves de l'Enseignement Catholique, nous avons un triple objectif :

- Aider tous les jeunes qui nous sont confiés et donner un sens à leur vie,
- Accompagner et soutenir dans leur cheminement ceux qui sont en recherche de Foi
- Aider les croyants à grandir dans la Foi et à devenir des membres conscients et agissants de l'Eglise.

■ Nous souhaitons une pastorale vivante en liaison avec la Paroisse :

- Qui accueille chacun dans le respect des différences et des engagements,
- Qui témoigne de la Foi Catholique par la proposition de temps de réflexion et de prière, de célébrations et de préparation aux sacrements de l'Eglise,
- Qui annonce la Parole de Dieu à travers l'étude des Ecritures,
- Qui partage avec les plus démunis en s'engageant dans des actions caritatives.
- Qui initie à l'intériorité.

■ Nous insistons sur :

- L'importance du témoignage :
 - Témoignage d'une communauté chrétienne au sein de la communauté éducative,
 - Témoignage de notre équipe éducative qui crée une atmosphère animée d'un esprit évangélique de liberté et de charité : les enseignants ont conscience que leurs actes doivent rejoindre leurs paroles,
 - Témoignages de personnalités extérieures à l'Etablissement offrant différents visages de l'Eglise.
 - La nécessité de l'annonce explicite du message évangélique en tenant compte de l'âge et des besoins des jeunes, de leur niveau de Foi et de leur culture religieuse. **Exposer et proposer n'équivalent pas à imposer.**
 - La nécessité d'un apprentissage vécu de l'engagement et du service sous des formes variées selon les aspirations de chacun.
 - La nécessité de faire l'expérience de son intériorité.
 - La nécessité de favoriser, dans tous les domaines, la liberté responsable, la créativité, l'éveil à un juste sens critique, la tolérance, le respect et le souci des autres.

► **Modalités pratiques :**

■ **Ecole :**

Un temps spécifique de pastorale est intégré à l'emploi du temps (équivalent à 1 heure/semaine)

De la petite section au C.P. :

- Eveil à la Foi dans toutes les classes en suivant le calendrier liturgique avec l'aide de différents supports : bible, livres, bandes dessinées, chant...
- Etude de textes bibliques.
- Réalisations diverses, par niveau,
- Ouverture religieuse à la fin de chaque thème par un Prêtre de la Paroisse, comparaisons avec les autres religions.

Du C.E.1 au C.M.2 :

- Catéchisme à la Paroisse le mardi à 15h30 pour les enfants baptisés.
- Culture religieuse pour les autres.
- Adoration du Saint Sacrement proposée un vendredi par mois.

■ **Collège :**

- 6^{ème} : 1 heure par semaine de pastorale dans le cadre du collège et intégrée à l'emploi du temps.

3 propositions :

- L'aumônerie pour les élèves qui ont suivi le catéchisme,
- L'initiation religieuse pour tous les élèves baptisés qui n'ont pas suivi le catéchisme ou qui souhaitent découvrir le Christ,
- La culture religieuse pour les autres élèves.
 - 5^{ème} : 1 heure par semaine de pastorale dans le cadre du collège et intégrée à l'emploi du temps.

2 propositions :

- L'aumônerie pour les élèves qui l'ont suivie en 6^{ème}, et pour les élèves ayant suivi l'initiation religieuse en 6^{ème} et qui le souhaitent
- La culture religieuse pour les autres élèves.
 - 4^{ème} - 3^{ème}.
- Aumônerie dans le cadre de la paroisse, l'inscription est facultative et payée par l'établissement. Elle a pour objectifs l'approfondissement de la foi catholique, les liens avec d'autres jeunes...
- Dans le cadre du collège, 1 heure quinzaine obligatoire et intégrée à l'emploi du temps,

2 propositions :

1. "Témoignages chrétiens" avec Mme Pérusseau-Lambert.

Objectifs :

- Aider les jeunes à connaître les actions des Chrétiens en France et dans le monde.
- Faire une action concrète comme par exemple aider l'association de Sœur Emmanuelle.
- Assurer une présence chrétienne dans l'Etablissement au-delà des cours d'O.C.R.

Attention : cette activité ne remplace pas l'Aumônerie du 7.

2. Ouverture Culturelle et Religieuse (O.C.R.) ayant pour objectif l'ouverture des jeunes sur les religions ; les cours se font à l'appui de documents, visites et témoignages.

■ **Groupe scolaire** :

- Le conseil Pastoral (Direction, Prêtres, Adjoint en pastorale, Intervenants, Enseignants) se réunit trois fois par an.
- Les célébrations en l'Eglise Saint Ambroise marquent les temps forts de la liturgie et réunissent toutes les classes. La présence des élèves est facultative (4 célébrations par an : début d'année, Noël, Pâques, fin d'année).
- Les actions de solidarité surtout au moment du Carême permettent d'aider ceux qui en ont besoin.
- Un accueil à l'oratoire est proposé à nos élèves à certains moments de la semaine notamment le vendredi.

Le Conseil Pastoral définit en septembre les orientations pour l'année à venir.